

Image not found or type unknown



## Achat terrain compromis de vente

Par **nico**, le **26/09/2009** à **11:41**

Bonjour, ma femme et moi avons voulu acheter un terrain non a signer un compromis de vente et environ 1 mois après on a appris par une personne qu'un agriculteur louait les terres alors on a appelé le notaire pour savoir non a voulu renoncé pour vice caché et le notaire était d'accord mais entre temps le notaire et le propriétaire on fait signer l'agriculteur nous du savoir ensuite qu'il y avait un agriculteur le notaire a t il bien fait son travail merci